

- PETITION -

**NON A L'EXTENSION DU PARC EOLIEN
DE RAMONDENS, ARFONS**

La société Valorem prévoit un projet industriel « Parc éolien de Ramondens » avec la **construction de 6 éoliennes de 125 mètres de haut** en limite de Lacombe.

Ce parc viendrait **s'ajouter à plus de 80 éoliennes déjà existantes** dans le « Haut-Cabardès » et **aux 23 en instruction !**

Ce projet est **inacceptable** car :

- **le seuil de saturation préjudiciable au territoire et à ses habitants est atteint pour la Montagne Noire.**
- **des risques de pollution, d'altération de la qualité de l'eau** par la proximité immédiate **des ruisseaux et captages d'eau** alimentant :
 - o le « Barrage de La Galaube », réserve d'eau potable, d'irrigation et à enjeux majeurs pour les départements de l'Aude, du Tarn et de la Haute-Garonne,
 - o la Rigole de la Montagne Noire alimentant le Canal du Midi.
- situé au cœur de **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**, proche de deux zones « Natura 2000 ».
- son impact sur la faune volante, la **biodiversité très riche**, les **espèces protégées** recensées sur le site et reconnues sensibles aux éoliennes.
- sa proximité avec des **sites classés** rattachés au **patrimoine mondial de l'UNESCO** : prise d'Alzeau et lieu-dit « La Galaube », La Rigole de La Montagne Noire.
- son **impact sur les paysages** et la saturation visuelle irréversible d'un espace touristique.
- **les nuisances sonores incessantes, nocives pour la santé**, pour les habitants situés à proximité immédiate : « Peyrouse », « La Galaube », Lacombe.
- **la saturation irréversible de la Montagne Noire** qui remet en cause le **potentiel touristique, résidentiel, forestier, de pêche et cynégétique exceptionnel.**

Si vous aussi, vous voulez faire barrage à ce projet, remplissez ce document

NOM **PRENOM**

ADRESSE et/ou COMMUNE

MOTIF DE MON AVIS DEFAVORABLE – A l'attention du Commissaire enquêteur

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**A remettre à « La Galaube » OU à adresser à eol-ramondens@mail.registre-numerique.fr
avant le 16 juillet 2021**